



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-138647>

Département(s) de publication : **75, 93**

Annonce n° **24-138647**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-86070

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 06/12/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SOLIDEO

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 83455372900023

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75009

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75, 93

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Reconnaissances géologiques et géotechniques par sondages et essais pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage SOLIDEO en phase héritage

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71332000

**Type de marché :** Services

**Critères d'attribution :** L'offre économiquement la plus avantageuse a été choisie à l'issue d'un classement, selon les critères suivants pondérés : . Critère 1 : Valeur technique de l'offre (40 points) .

Critère 2 : Prix des prestations (60 points)

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

I. L'accord-cadre a été notifié le 05.12.2024 à la société Fondasol, sise au 18 rue d'Arras - 92000 Nanterre, sans montant minimum et avec un montant maximum à bons de commande de 220 000euro (s) HT sur toute sa durée d'exécution (48 mois reconductions comprises) II. Les voies de recours contre la présente consultation sont les suivantes : - référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivant), qui peut être exercé dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat (CJA article L 551-13 et suivants) ; - le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne" qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un

délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. III. Les documents de la procédure et du marché sont consultables dans la limite des avis constants de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Demande préalable à l'adresse : marches.publics@ouvrages-olympiques.fr

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/12/2024**